

Lexique musical

Début 5^{ème}



- **Accord** : c'est la superposition de plusieurs notes jouées simultanément.

- **Beau chant** : on réalise un beau chant en utilisant les composantes suivantes : une bonne posture (la position du corps), une respiration profonde (utilisation du diaphragme), une belle phonation (la belle voix projetée) et une résonance du son (articulation et ouverture de la bouche).

- **Caractère musical** : donner le caractère d'une musique, c'est trouver un ou plusieurs adjectifs pour définir l'ambiance et l'atmosphère de l'œuvre. Pour donner un caractère ou exprimer des sentiments par la musique, le compositeur utilise les différents paramètres musicaux au moment de la composition (voir « Paramètres musicaux »).

- **Chanson polyphonique** : c'est une chanson dans laquelle plusieurs mélodies différentes sont chantées en même temps.

- **Chœur** : c'est un ensemble de chanteurs souvent constitué des voix de : soprane (femmes ou enfants, voix aiguë), alto (femmes ou enfants, voix grave), ténor (hommes, voix aiguë) et basse (hommes, voix grave).

- **Compositeur** : c'est la personne qui écrit l'œuvre musicale.

- **Contrebassiste** : c'est l'instrumentiste qui joue de la contrebasse.

- **Duo vocal** : c'est un ensemble de 2 chanteurs.

- **Formation** : c'est le groupe des instruments et/ou des voix qui interprète l'œuvre.

- **Homorythmie** : c'est un rythme identique pour tous les musiciens dans une œuvre.

- **Mélodie** : c'est l'air de l'œuvre musicale. C'est une succession de sons de hauteurs différentes perçue comme une « phrase ».

- **Musique à programme** : c'est un genre musical qui dépend d'éléments extra-musicaux. Il s'agit d'un texte, d'un poème, d'une action, d'une légende que la musique est chargée de décrire, amplifier et commenter.

- **Musique de chambre** : c'est une composition musicale dont chaque partie est écrite pour un seul musicien.

- **Musique pure** : on qualifie de musique pure toute œuvre musicale ne contenant aucun élément extra-musical.

- **Nuances** : ce sont les degrés divers de douceur ou de force donnés aux sons.

Exemples : pianissimo (PP) : très doux ; piano (P) : doux ; mezzo forte (mf) : moyennement fort ; forte (f) : fort ; fortissimo (ff) : très fort ; crescendo (<) : de plus en plus fort ; decrescendo (>) : de moins en moins fort.

- **Opéra** : c'est une œuvre (drame lyrique) écrite à partir d'une histoire et de personnages, constituée d'airs et de récitatifs (pour solistes), de chœurs, de musique instrumentale et de ballets, le tout mis en scène avec décors et costumes. Il est la fusion de tous les arts.

